

# Gardien d'immeuble

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

### Métiers apparentés

Agent de gardiennage  
Agents civils de sécurité et de surveillance  
Agents civils de sécurité et de surveillance / Employé de gardiennage  
Concierge  
Concierges, gardiens d'immeubles  
Concierges, gardiens d'immeubles / Concierge (sauf Etat, coll. loc., enseignement, hôtel)  
Concierges, gardiens d'immeubles / Gardien chef d'immeuble  
Concierges, gardiens d'immeubles / Gardien d'immeuble (sauf Etat, coll. loc.)  
Concierges, gardiens d'immeubles / Surveillant d'immeuble  
Employé d'immeuble  
Gardien  
Gardien d'immeuble  
Gardien responsable  
Nettoyeurs  
Nettoyeurs / Employé d'immeuble (nettoyage)

### Codes

- **PCS-ESE 2003** : 684a
- **CITP88** : 9141
- **PCS-ESE 2003** : 534a
- **PCS-ESE 2003** : 564a
- **ROME1999** : 11221
- **CITP2008** : 5153

### DESCRIPTIF

- Assure la garde des bâtiments ou des immeubles d'habitation.
- Informe et renseigne les usagers.
- Veille au maintien en état de propreté des parties communes et des espaces extérieurs.
- Sort les poubelles.
- Accueille et surveille les entreprises intervenantes.
- Déclenche l'alerte en cas de sinistre ou de panne.
- Parfois chargé de tâches administratives, des états des lieux et de petits travaux de maintenance.

Selon le code du travail art. L 7211-2 : " est considéré comme concierge, employé d'immeuble, femme ou homme de ménage d'immeuble à usage d'habitation, toute personne salariée par le propriétaire ou par le principal locataire et qui, logeant dans l'immeuble au titre d'accessoire au contrat de travail, est chargée d'en assurer la garde, la surveillance et l'entretien ou une partie de ces fonctions ".Ceci à l'exclusion des concierges attachés à la personne même du propriétaire, ces derniers ayant le statut d'employé de maison.

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

### Aspects sociologiques :

- Peu de données chiffrées en raison des différences de pratiques : employé par une société de gardiennage ou de nettoyage, ou directement par le propriétaire ou le syndic.
- Profession souvent masculine sauf pour les postes comportant des activités de ménage où les femmes sont plus fréquemment retrouvées.
- Les salariés sont souvent logés sur place.

### Formation professionnelle :

- L'emploi est le plus souvent accessible sans formation préalable particulière.
- Des formations internes sont mises en place par les entreprises de gardiennage.
- Un CAP de gardien d'immeuble existe dans la fonction publique.




### Evolution de carrière

- Selon la taille de l'entreprise, l'évolution peut se faire vers un poste de gardien principal, gardien chef, régisseur ou encore agent de maîtrise.




## CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

### Lieux de travail





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
loge de gardien					
parking	espace de travail avec sol défectueux		chutes		
	éclairage insuffisant 	concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			traumatisme lié à une chute de plain pied		
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			fatigue visuelle		
sous-sol	espace de travail avec défaut de ventilation	adapter l'aération et la ventilation			
	éclairage insuffisant 	concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			traumatisme lié à une chute de plain pied		





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			fatigue visuelle		
	rongeur				contrôler l'état vaccinal contre la leptospirose 
		respecter les règles d'hygiène 			
		informer sur le risque infectieux			
		porter des EPI adaptés			
		conseils de prévention - leptospirose 			
		dératiser périodiquement			
			maladies infectieuses et parasitaires		
			leptospirose		
			RG 19 (attention : liste limitative)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
abords d'immeuble	- espace de travail avec sol glissant	installer des sols anti-dérapants			
		Nettoyer régulièrement les sols			
			lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	intempérie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		--porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			
		Porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		
	posture debout avec marche				recherche des effets sur la santé décrits
					recherche de troubles locomoteurs
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		conseils de prévention - insuffisance veineuse			
			signes fonctionnels d'insuffisance veineuse		
			arthropathies		
			RG 57 (attention : liste limitative)		


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			chutes		
			glissades		
	intempérie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		--porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			
		Porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		
logement sur le lieu de travail	confusion vie privée-vie professionnelle				recherche d'une souffrance psychique
		séparer lieux de vie et lieux de travail			
			souffrance mentale		
			perturbation de la vie sociale		
parties communes d'immeubles	espace de travail avec circulation sur plusieurs niveaux	entretenir les escaliers			
		entretenir les sols			
		privilégier les sols anti-dérapants			
		signaler les dénivelés			
			autre chute d'un niveau à un autre		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			chute dans et d'un escalier et de marches		
locaux d'entretien	aggravation des nuisances	concevoir des locaux facilitant l'entretien			
		disposer d'un poste d'eau			
		prévoir un local technique			
		concevoir des voies de circulation			

## Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travail isolé	isolement psychologique 	favoriser le travail en réseau	souffrance mentale		
	agression physique	former à la CAT face à des personnalités difficiles			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former à la CAT face à une personne agressive			
			lésions traumatiques d'une partie du corps non précisée		
			stress aigu traumatique		
			stress aigu traumatique		
			état de stress post-traumatique 		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
multiplicité des tâches	nuisances liées à la simultanéité des tâches				recherche d'une souffrance psychique
		planifier le travail			
		veiller à la gestion des volumes de travail			


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
repos < 48 H consécutives	repos hebdomadaire régulièrement inférieur à 48 h	privilégier les horaires favorisant la récupération	fatigue [asthénie]		
			troubles de la vigilance 		
temps partiel imposé	employeurs multiples				recherche des effets sur la santé décrits
		veiller à la gestion des volumes de travail			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
			surmenage		
			majoration de la fatigue générale		
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
contact avec des usagers	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			



## Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
gérer les poubelles	effort physique				recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			effets sur la santé cardiologiques		






CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	effort de poussée et de traction				recommandations pour surveillance médicale de la manutention manuelle 
					recherche des pathologies cardiaques et/ou vasculaires
		proposer une formation action PRAP 			
		choisir du matériel de manutention adapté 			
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			lésions traumatiques de l'épaule et du bras		
			lésions traumatiques de la cheville et du pied, autres et sans précision		
			accélération de la fréquence cardiaque		
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	piqûres septiques				informer sur les vaccinations 
		informer sur le risque infectieux			
nettoyer les sols et les surfaces	mouvement répétitif du membre supérieur	+alterner les tâches			
		prévenir les TMS 			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			synovite et ténosynovite		
			épicondylite		
			syndrome du canal carpien		
	poussière aspecificque 	préférer l'aspiration absolue			
		proscrire le balayage à sec			
		capter au point d'émission 			




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			allergie		
			irritation respiratoire		
			allergie		
			rhinite récidivante		
			sinusite aiguë		
			maladies de l'appareil respiratoire		
	posture du tronc en rotation et anteflexion du rachis				recherche de troubles locomoteurs
		proposer une formation action PRAP 			
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
surveiller les entreprises intervenantes					



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
assurer une présence à la loge	nuisances du gardien d'immeuble				établir la fiche de poste du gardien d'immeuble
		ordonnance de prévention - gardien d'immeuble			
assurer des petits travaux de maintenance					
effectuer des tâches administratives					
intervenir et dépanner en urgence	incendie	remplacer les produits les plus inflammables			
		interdire de fumer			
		prévenir l'incendie 			
		organiser la lutte contre l'incendie 			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
			affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz		





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			brûlures		
	travail sous contrainte de temps imposée	planifier le travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
effectuer les petits entretiens des espaces verts					
déboucher les vide ordures	posture de l'épaule				recherche de troubles locomoteurs
		respecter les angles de confort articulaires			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
participer à la gestion du risque incendie	fumée diverse	capter au point d'émission 			
		capter au point d'émission 			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		Porter un appareil de protection respiratoire adapté au risque chimique 			
			intoxication accidentelle par d'autres gaz et émanations et exposition à ces produits		
	port de charge (déplacement horizontal) 				recommandations HAS pour la SMP du risque lombaire lors de la manipulation de charges
					recommandations pour surveillance médicale de la manutention manuelle 
		prévenir les risques liés à la manutention manuelle 			
		Utiliser des aides à la manutention 			
		améliorer la préhension des charges			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter les limites de port de charges réglementaires 			
		informer et former à la manutention manuelle 			
		proposer une formation action PRAP 			
		Porter des chaussures de sécurité			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			RG 98 (attention liste limitative)		
			RG 79 (attention : liste limitative) 		
			rachialgies		
			cardiopathies ischémiques		
	incendie	remplacer les produits les plus inflammables			
		interdire de fumer			


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		prévenir l'incendie 			
		organiser la lutte contre l'incendie 			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
			affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz		
			brûlures		
participer à la sécurité des locaux et des personnes	aleas a gerer generant une charge mentale particuliere		anxiété généralisée		
			maladies hypertensives		
			cardiopathies ischémiques		
	humeur des clients générant une charge mentale particulière 				recherche d'une souffrance psychique
					recherche d'addictions

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recherche d'une prise de psychotropes
					recherche de troubles du sommeil
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
			réaction aiguë à un facteur de stress		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
conduire un Véhicule Léger 	déplacement routier				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 
		prévenir le risque routier			
		aménager des accès			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former les conducteurs routiers 			
		signaler temporairement et baliser le chantier			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite 			
		choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique			
		signaler les dénivelés			
		Utiliser des véhicules appropriés 			
		utiliser du matériel sur roulettes			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer et former à la manutention manuelle 			





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		mettre à disposition des sanitaires à proximité			
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		respecter les temps de repos			
		privilégier les horaires favorisant la récupération			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			état de stress post-traumatique 		
	contrainte de la conduite VL professionnelle				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 
		Utiliser des véhicules appropriés 			







CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter l'interdiction d'utilisation du téléphone au volant en conduisant 			
		former le conducteur de véhicule léger			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite 			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			Accidents de la Voie Publique		
	posture assise 				recherche des effets sur la santé décrits
					recherche de troubles locomoteurs



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		limiter la posture assise prolongée			
		veiller à l'ergonomie du poste			
		informer sur la prévention des TMS			
			arthropathies		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			cervicalgie - Région cervico-dorsale		
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
			troubles veineux		
			troubles cardiovasculaires 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
déneiger manuellement					





## Outils et équipements









CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
échelle 	espace de travail situé en hauteur 	mettre les équipements de travail en conformité 			
		supprimer les postes de travail à l'échelle 			
		mettre à disposition une plate-forme de travail 			
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			
petits appareils d'entretien d'espaces verts	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		







CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	instrument tranchant piquant coupant (hors milieu de soins)				informer sur les vaccinations 
					contrôler l'état vaccinal contre le tétanos
		mettre à disposition une trousse d'urgence			
		utiliser du matériel de préhension adapté			
		former SST			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		toujours regarder avant de toucher			
		Porter des gants appropriés à l'activité 			
		former SST			
		mettre à disposition une trousse d'urgence			
			plaie ouverte du poignet et de la main		
			coupure		
			agents d'infections bactériennes, virales et autres		
tuyau d'arrosage					
canne de débouchage de vide-ordure					
escabeau	espace de travail situé en hauteur 	mettre les équipements de travail en conformité 			



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		supprimer les postes de travail à l'échelle 			
		mettre à disposition une plate-forme de travail 			
		utiliser un échafaudage conforme à la réglementation 			
petit outillage manuel					
équipements de bureau					
matériel de ménage					
diable de manutention					
épandeuse à sel					
souffleuse de feuilles	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	vibration transmise au système main/bras supérieure au seuil d'alerte 				recherche des effets sur la santé décrits
		utiliser des solutions techniques alternatives (vibrations)			
		choisir les outils les moins vibrants			
		entretenir le matériel (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			
		informer sur le risque vibrations 			


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		Porter des gants (vibrations)			
			troubles angioneurotiques de la main 		
			arthrose du coude (vibrations) 		
			ostéonécrose du semi-lunaire (vibrations) 		
			ostéonécrose du scaphoïde(vibrations) 		
			RG 69 (attention liste limitative) 		
perceuse	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	vibration transmise au système main/bras supérieure au seuil d'alerte 				recherche des effets sur la santé décrits
		utiliser des solutions techniques alternatives (vibrations)			
		choisir les outils les moins vibrants			
		entretenir le matériel (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			
		informer sur le risque vibrations 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		Porter des gants (vibrations)			
			troubles angioneurotiques de la main 		
			arthrose du coude (vibrations) 		
			ostéonécrose du semi-lunaire (vibrations) 		
			ostéonécrose du scaphoïde(vibrations) 		
			RG 69 (attention liste limitative) 		
visseuse					
nettoyeur haute pression 	jet sous pression	Porter des gants appropriés à l'activité 			
		former à l'utilisation des produits			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			plaie ouverte du poignet et de la main		
	vibration transmise au système main/bras supérieure au seuil d'alerte 				recherche des effets sur la santé décrits
		utiliser des solutions techniques alternatives (vibrations)			
		choisir les outils les moins vibrants			
		entretenir le matériel (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			
		informer sur le risque vibrations 			
		Porter des gants (vibrations)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			troubles angioneurotiques de la main 		
			arthrose du coude (vibrations) 		
			ostéonécrose du semi-lunaire (vibrations) 		
			ostéonécrose du scaphoïde(vibrations) 		
			RG 69 (attention liste limitative) 		
	bruit superieur a 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		




### Produits, matériaux et publics concernés







CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
PUBLICS					
clientèle +/- agressive	agression physique	former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
			lésions traumatiques d'une partie du corps non précisée		
			stress aigu traumatique		





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			stress aigu traumatique		
			état de stress post-traumatique 		
	manque de respect dans la communication verbale	former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
PRODUITS, MATERIAUX					
déchets ménagers					
aiguilles médicales usagées	AES				contrôler l'état vaccinal 
					recommandations pour la surveillance après AES 
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
		utiliser des conteneurs à seringues			


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		Porter des gants appropriés à l'activité 			
			maladies dues au VIH		
			hépatites virales		
produits phytosanitaires					
sable					
produits anti-graffiti	hydrocarbure et derive	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter les règles d'hygiène 			
	phenol et derive	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
	cetone, quinone, cetene et derive	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
	acide et peracide carboxylique	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
	alcool et polyalcool et derive 	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
	derive chlore d'hydrocarbure aliphatique sature	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 12		
peinture					
eau	eau < 10°	Porter des gants			
		conseils de prévention - protection cutanée 			
			engelures		
			syndrome de Raynaud		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	eau chaude				
déchets végétaux	objets coupants	mettre à disposition une trousse d'urgence			
		former SST			
		porter des gants adaptés			
			coupure		
produits de nettoyage	produit lavage sol, mur, surface industrielle	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
	détergent désinfectant pour locaux (sols, murs, surfaces) domestique et professionnel	éviter contact mains et visage			
		conseils de prévention - protection cutanée 			
		porter des gants adaptés			
		Veiller à l'hygiène des mains			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			dermite irritante de contact		
			dermite allergique de contact (RG 65)		
			brûlure et corrosion limitées à l'oeil et ses annexes		

## Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
combinaison ou veste et pantalon	impregnation des tenues par les produits manipulés	entretenir les vêtements de travail (par l'entreprise)			
		changer fréquemment de tenue de travail			
		mettre à disposition des vestiaires à double compartiment			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			majoration des risques de maladie		
chaussures de sécurité antidérapantes					

## EN SAVOIR PLUS

### Santé et travail

Etant donné les nombreuses tâches comportant **de la manutention** et des postures avec antéflexion du tronc, les dorsolombalgies chroniques et les TMS sont à rechercher. **La poussière et l'utilisation de produits chimiques** liés aux tâches ménagères peuvent être des facteurs aggravants d'un asthme préexistant et obligeant à un aménagement du poste. Les agressions physiques ne sont plus exceptionnelles. Les entreprises doivent travailler la prévention et l'accompagnement post agression. Le logement sur le lieu de travail entraîne une confusion entre vie privée et travail.

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

Si le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité

du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

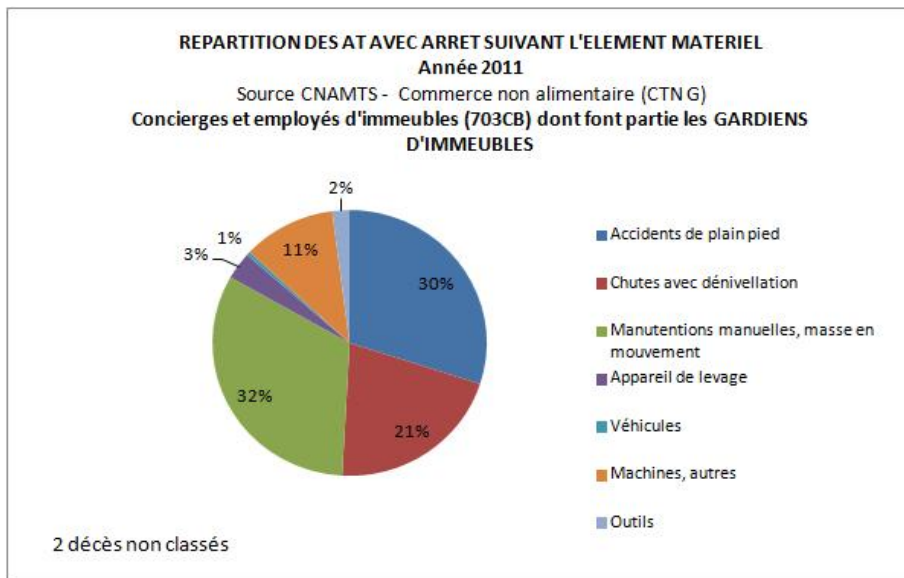
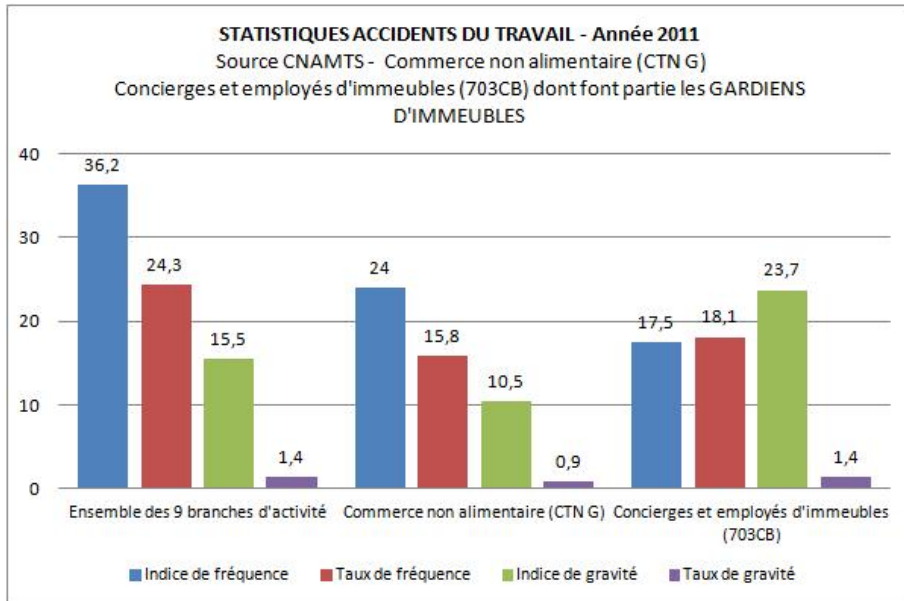
- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont :

- [Tableau n°42 : Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels](#)
- [Tableau n°45 : Infections d'origine professionnelle par les virus des hépatites A, B, C, D, et E](#)
- [Tableau n°46 : Mycoses cutanées](#)
- [Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail](#)
- [Tableau n°65 : Lésions eczématiformes de mécanisme allergique](#)
- [Tableau n°66 : Rhinites et asthmes professionnels](#)

- **Tableau n°66BIS : Pneumopathies d'hypersensibilité**
- **Tableau n°69 : Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes**
- **Tableau n°80 : Kératoconjunctivites virales**
- **Tableau n°84 : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools, glycol, éthers de glycols ; cétones ; aldéhydes ; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane ; esters ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.**
- **Tableau n°87 : Ornithose - Psittacose**
- **Tableau n°95 : Affections professionnelles de mécanisme allergique provoquées par les protéines du latex (ou caoutchouc naturel)**
- **Tableau n°98 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes**

**4. Statistiques accidents du travail année 2011 "Concierges et employés d'immeubles (703 CB) dont font partie les Gardiens d'immeuble :**



## Caractéristiques exceptionnelles

**Mots clés :** concierge, loge, surveillance, sécurité des locaux, sécurité des personnes, déchet ménager, produit d'entretien

### Situations exceptionnelles :

Parfois, le contrat prévoit un travail en couple posant un problème en cas de séparation ou de maladie grave.

Le gardien peut être employé d'un IGH (Immeuble Grande Hauteur).

Pour la sortie des encombrants, le gardien l'assure seul ou se fait aider d'un collègue ou d'un agent d'une entreprise extérieure.

## Glossaire métier

Concierge ; loge ; balai Faubert; monstres.

## Conclusions

Il s'agit d'un métier nécessitant une bonne santé physique et mettant en jeu des qualités relationnelles importantes. L'agent de gardiennage est parfois confronté à des situations de charge émotionnelle élevée alors qu'il s'agit le plus souvent d'un travailleur en situation d'isolement par rapport à son entreprise.

## Règlementation

- Loi n°2006-586 du 23 mai 2006 (art. 17) **relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif ;**
- Décret n°75-882 du 22 septembre 1975 (art.3 et 4)
- Décret n°2001-1361 du 28 décembre 2001 modifiant le code de la construction et de l'habitation (Art. R. 127-1 et 2 du Code de la construction et de l'habitation ) relatif aux obligations de gardiennage ou de surveillance de certains immeubles d'habitation ;
- **IDCC 1043** Convention collective nationale du travail des gardiens, concierges et employés d'immeubles du 11 décembre 1979 (art.13 de la CCN relatif aux examens médicaux).

### Ce qu'il faut retenir :

Les dispositions particulières à la surveillance médicale des gardiens d'immeubles ont été codifiées et la surveillance médicale des gardiens d'immeubles est intégrée au titre II du livre VI de la quatrième partie du code du travail.

## Références bibliographiques

Constantin F, Courcoul M, Courty M, Gotelib F et coll. Les gardiens d'immeubles. Etude de poste. Cahiers de Médecine Interprofessionnelle 1991;31,(4) : encart 2 pages.

Guignard M. Etude du poste de gardiens d'immeubles en rapport avec la collecte des ordures ménagères. Mémoire pour le D.E.S. de Médecine du travail, 1999.

Longueville J.M, Gautrand D, Nicolas J. Les concierges des Alpes-Maritimes. Archives des Maladies Professionnelles 1992;53,(4):296-298.

"Ne dites plus concierge mais gardien". Liaisons Sociales Magazine 2005 n° : 50-51.

"Employés de maison, assistantes maternelles, concierges." Liaisons Sociales Magazine 1994 Supplément au n°11 658

Mourey C., Biolchini R. Manutention de conteneurs chez des gardiennes d'immeubles. Archives des Maladies Professionnelles 2000;61,(2):125-126.

Garnery J.P., Keryer M., Segalen M., Simonnet M. Description du poste de gardien d'immeuble en rapport avec la collecte des ordures ménagères en région parisienne. Cahiers de Médecine Interprofessionnelle 1992;32 (2):165-170.

Lever M., Bruneteau P., Le Corre E., Alcouffe J., Montéléon PY. "Pénibilité de la manutention manuelle des conteneurs d'ordures sur les sites d'un gestionnaire de logements en Ile-de-France" Camip-info 2009-1;16 pages [www.camip.info/](http://www.camip.info/)

## ADRESSES UTILES

SNIGIC (Syndicat National Indépendant des Gardiens d'Immeubles et Concierges)

53, rue Vivienne 75002 Paris - Tél. 01 42 36 69 25 Fax. 01 40 28 43 70

La Chambre des propriétaires UNPI Paris Ile de FRANCE

72/76 rue de Longchamp 75016 Paris Tél. 08 92 70 70 15 Fax. 01 45 56 13 52 ; [www.lachambreproprietaires.asso.fr](http://www.lachambreproprietaires.asso.fr)

A.N.C.C. (Association Nationale de la Copropriété Coopérative)

13, rue Littré 75006 Paris - Tél. 01 42 22 14 14 Fax. 01 42 22 69 69 ; [www.copropriete-cooperative.com](http://www.copropriete-cooperative.com)

Fiche métier FMP issue de la **FMP Gardien d'immeuble** consultable sur <https://www.fmpresanse.fr>